



Le Chef de l'Etat Burundais encourage les initiatives citoyennes de développement



Le lundi 13 Mai 2024, le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a effectué une descente en Commune Gihanga de la Province Bubanza en vue d'encourager et de soutenir la population qui contribue dans le développement du pays à travers l'élevage.

Le Numéro Un Burundais s'est en premier lieu rendu sur la Colline Gihungwe où il a visité la ferme tenue par un entrepreneur privé investi dans la cuniculiculture. Didier Nizigiyimana témoigne avoir débuté cette activité en décembre 2023 avec 45 lapins et qu'il possède actuellement 231 lapins.

À côté de la cuniculiculture, il pratique également l'élevage des volailles (dindes, dindons, canards) des chèvres et ambitionne de créer un centre naisseur pour la multiplication des lapins dans la région de l'Imbo.

Dans cette même Commune de Gihanga, le Chef de l'Etat a ensuite visité

l'Association Uburimyi n'Ubworozzi Family, UBFA, dirigée par Mr Yaramba Liévin Justin qui est investi dans l'élevage de porcs sur la Colline Rumotomoto. Créée en avril 2021, cette association totalise à présent 1680 porcs obtenus à partir de 13 et compte se lancer dans l'exportation des produits porcins.

S'adressant aux habitants de Gihanga, le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye les a exhortés à se retrousser les manches afin de travailler pour l'atteinte du pays émergent en 2040 et développé en 2060 tout en restant unis pour la paix et la sécurité.

Face au problème mondial lié aux changements climatiques, le Président de la République leur a recommandé de planter au moins 10 arbres fruitiers par ménage sans oublier de créer des caniveaux pour prévenir les inondations.

Le Président Burundais a saisi cette occasion pour réitérer son engagement en tant que Père de la Nation et chef du gouvernement qu'il ne ménagera aucun effort pour améliorer les conditions de vie de la population par la mise en place des routes et d'autres infrastructures sociales nécessaires au développement de la population.

Dans cette Edition:

page

Le Chef de l'Etat Burundais encourage les initiatives citoyennes de développement

1

Le Président Burundais salue le travail des forces de l'ordre

2

Ouverture par le Président Ndayishimiye, de l'année académique 2023-2024 à l'ISCAM

2

Le Président Ndayishimiye anime une séance de moralisation à l'intention de la force de défense de la 3ème Division Militaire

3

Le Chef de l'Etat Burundais et Commandant en Chef des Forces de Défense et de Sécurité a tenu une séance de moralisation à l'intention des forces de sécurité

3

Le respect des institutions, un impératif pour consolider la démocratie

4

Un grand potentiel touristique inexploité en commune Kabezi

5

Communiqué de presse N°06/2024 de la réunion du Conseil des Ministres du Mercredi 08 mai 2024

6

« J'ai également appris que cette localité n'est pas approvisionnée en eau potable ; et je vous promets qu'une adduction d'eau potable sera installée d'ici 1 mois », a promis le Président Ndayishimiye qui a rappe-

lé que chaque colline doit avoir de l'eau pure comme c'est stipulé dans les projets et programmes prioritaires du gouvernement du Burundi. **(Présidence)**

Le Président Burundais salue le travail des forces de l'ordre



Le 13 mai 2024, lors d'une réunion d'évaluation trimestrielle tenue en Province Cibitoke avec les responsables de la Police Nationale dans la région ouest, le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye a évalué positivement le travail abattu par la police nationale d'assurer l'ordre et la sécurité du pays et de ses habitants pour qu'ils continuent à vaquer quotidiennement à leurs occupations.

« Nous vous félicitons pour le pas franchi par notre pays,

vous accomplissez bien votre tâche car les malfaiteurs sont appréhendés" a indiqué le Numéro Un Burundais avant de les inviter à échanger en détails sur la situation sécuritaire qui prévaut dans leurs localités respectives dans l'objectif d'arrêter des stratégies pour les perspectives d'avenir.

S'en est suivie une séance de présentation de la situation sécuritaire par les commissaires provinciaux de la région ouest regroupant la Mairie de Bujumbura, la Province Cibitoke et Bubanza, puis par le Commissaire régional, ensuite l'inspecteur général et enfin par le Ministre ayant la sécurité publique dans ses attributions.

Cette rencontre a été clôturée par des conseils avisés du Président de la République et Commandant Suprême de Forces de sécurité dans le but d'inciter ces responsables à renforcer la vigilance en vue de juguler et surtout d'anéantir les perturbateurs de l'ordre public. **(Présidence)**

Ouverture par le Président Ndayishimiye, de l'année académique 2023-2024 à l'ISCAM



Le jeudi 15 mai 2024, le président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a procédé à l'ouverture solennelle de l'année académique 2023-2024 à l'Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM) sous le thème « ISCAM, Garant de la préservation des valeurs historiques d'élite militaire burundaise, de la bravoure dans la défense de

la patrie».

Ces cérémonies ont été marquées par l'incorporation définitive de plus de 170 lauréats officiers de la 53ème promotion de l'ISCAM, la passation de témoin entre les 49ème et 50ème promotions de l'ISCAM et la remise des diplômes à environ 80 lauréats de la 20ème promotion des Stages de Recyclage des Officiers (SRO).

Le commandant de l'Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM), Col. Gérard Bimenyimana a indiqué que cet institut militaire d'enseignement supérieur compte deux facultés, à savoir la faculté des sciences économiques qui comprend l'économie politique, l'administration et la gestion ainsi que l'économie rurale et la faculté des sciences qui comprend le génie civil et environnemental, les technologies de l'information et des télécommunications (TIC) et le génie mécanique.

Il n'a pas caché sa satisfaction quant au bilan des réalisations enregistrées au cours de l'année académique 2022-2023, avant de relever des défis auxquels est confronté

l'Institut Supérieur des Cadres Militaires, entre autres les infrastructures pour le conditionnement physique des aspirants officiers et l'absence d'une bibliothèque virtuelle.

Après avoir reçu la requête des lauréats, le Commandant Suprême des forces armées, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a appelé ces derniers à suivre le modèle des martyrs du pays dont le célèbre Bihome dans leur vocation de protéger leur patrie.

"Vous devez viser très loin, vous ajuster aux moments et être toujours aux aguets pour défendre la

nation afin de vivre un Burundi Émergent en 2040 et Développé en 2060", leur a dit le Chef de l'Etat, tout en clarifiant que l'ennemi terroriste ou soutenu par le Rwanda cherche à passer par l'œil non vigilant de la force.

Le Chef d'Etat-major Lieutenant Général Prime Niyongabo et le ministre burundais chargé de la Défense nationale, Ir Alain Tribert Mutabazi ont effectivement, à leur tour, profité de l'occasion pour prodiguer des conseils aux officiers de la Force de Défense Nationale (FDN), tout en décourageant certaines ambitions personnelles. **(Présidence)**

Le Président Ndayishimiye anime une séance de moralisation à l'intention de la force de défense de la 3ème Division Militaire



Le jeudi 16 mai 2024, Son Excellence Evariste Ndayishimiye Président de la République et Commandant en Chef des Forces

de Défense et de Sécurité a animé une séance de moralisation, à l'intention des militaires de la troisième Division Militaire dans la Province de Kirundo où il les a appelé à l'éveil patriotique.

Cette réunion avait comme objectif d'évaluer la situation sécuritaire et d'échanger sur les stratégies à utiliser pour continuer à veiller à l'intégrité territoriale.

Le Chef de l'État les a félicités pour la stabilité sécuritaire sur tout le territoire national et également sur leur bravoure qu'ils manifestent lorsqu'ils sont en missions de maintien de la paix à l'extérieur du pays. C'était également une occasion pour les encourager davantage.

Cette séance d'échange a également forgé un espoir sur le renforcement de la collaboration entre l'armée et la population pour agir en synergie afin de veiller à l'intégrité territoriale. **(Présidence)**

Le Chef de l'État Burundais et Commandant en Chef des Forces de Défense et de Sécurité a tenu une séance de moralisation à l'intention des forces de sécurité

Le jeudi 16 mai 2024, le Chef de l'Etat et Commandant en Chef des Forces de Défense et de Sécurité Son Excellence Evariste Ndayishimiye a également rencontré à Kirundo, les responsables des Forces de Sécurité dans la région du Nord pour une séance de moralisation et d'évaluation de la situation sécuritaire.

Cette réunion rentre dans le cadre de la tournée que le commandant en Chef de Défense et Sécurité a entamé sur le territoire national afin de rencon-

trer les forces de Défense et de Sécurité pour des échanges en vue de s'enquérir de l'Etat des lieux de la situation sécuritaire dans leurs régions respectives.

Lors de cette réunion, il a été démontré que la situation sécuritaire est très positive, ce qui a donné l'occasion au Chef de l'État Burundais de féliciter les forces de sécurité dans la région nord.

C'était également une opportunité de les encourager davantage, à continuer, à renforcer leur vigilance car



si aujourd'hui la paix et la sécurité règnent sur tout le territoire national, ce n'est pas parce que l'ennemi somnole mais c'est parce que ils sont vigilants, a indiqué

Mme Rosine GATONI, Porte-parole du Président de la République au sortir de cette rencontre.. Il les a également encouragé à veiller davantage à la sécurité économique en accompagnant toutes les mesures qui sont en train d'être prises par le gouvernement afin de booster l'économie du Burundi en luttant contre les éventuels vols et fraudes mais en veillant à ce que la population puisse vaquer à ces activités quotidiennes en toute sécurité.

Il les a par ailleurs encouragés à être des modèles en prévenant à ce que rien ne puisse retarder la roue qui est en marche vers le Burundi émergent en 2040 et développé en 2060. **(Présidence)**

Le respect des institutions, un impératif pour consolider la démocratie



Le président du parti SAHWANYA FRODEBU en province de Gitega Daniel Manirakiza lui aussi se dit contre les coups d'Etat institutionnels et prône la voie des urnes. Il appelle les membres de son parti politique et surtout les jeunes, à cohabiter pacifiquement avec leurs voisins et à ne pas prêter oreilles aux détracteurs. Par rapport à la tentative de renversement des institutions de 2015, Irakoze Claire Dorine, une dame rencontrée en ville de Gitega, a indiqué que quiconque tenterait encore une fois un tel coup serait la cible de tout le monde. Selon elle, la tragédie de 2015 a maintenu les burundais dans la

Le lundi 13 mai 2024, Neuf ans après la tentative de renversement des institutions par certains esprits malveillants, les politiciens et les citoyens de la capitale politique Gitega qui se sont confiés aux rédactions de la Radiotélévision National du Burundi (RTNB), disent avoir tiré des leçons de ces événements et affirment qu'ils sont très vigilants pour préserver la paix et la sécurité.

Pour Georges Nshimirimana Secrétaire du parti Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD) en province de Gitega, les leçons à tirer des événements de 2015, c'est que les insurrections font reculer la démocratie, entraînent des pertes et entravent le développement du pays. Il a saisi cette occasion pour inviter les citoyens burundais à respecter le verdict des urnes et les institutions du pays.

distracted et a fait régresser l'économie des ménages et du pays.

En cette période qui approche les élections, le Secrétaire du Conseil National de Défense de la Démocratie – Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD) en province de Gitega exhorte les citoyens de sa circonscription surtout les jeunes, à ne jamais céder à la sollicitation de certains esprits malveillants qui pourraient les inciter à déstabiliser les institutions. Il les invite plutôt à s'atteler tranquillement aux travaux de développement.

Même son de cloche chez Minani Innocent, un conducteur de Taxi moto de la ville de Gitega. Celui-ci souhaite des élections paisibles et demande aux jeunes d'éviter de se faire instrumentaliser par les politiques mais plutôt, de préparer tranquillement leur avenir. **(RTNB)**

Un grand potentiel touristique inexploité en commune Kabezi



Le Burundi dispose des endroits qui pourraient être de bons sites touristiques, s'ils étaient mis en valeur. C'est le cas de l'endroit communément appelé Ku Kayange, situé en commune Kabezi (ouest) qui pourrait générer des fonds à la commune de par son emplacement, situé au bord du lac Tanganyika, le long de la route nationale numéro 3, Bujumbura-Nyanza-Lac. A l'entrée de ce site, on aperçoit de belles herbes (akayange) et des puits d'eaux thermales, a constaté l'Agence Burundaise de Presse (ABP) sur place, lundi le 13 mai 2024.

Hormis, le lieu touristique sur la pierre Livingstone et Stanley exploité par la direction générale du Tourisme, Ku Kayange est un autre site, situé non loin de là, qui n'est pas mis en valeur alors que les eaux thermales sont thérapeutiques et peuvent attirer beaucoup de gens surtout que la commune Kabezi est proche de la capitale économique Bujumbura, et d'un accès facile.

Aloys Mushatsi, un vieux de 72 ans, un fabricant de nattes à base d'Akayange a témoigné qu'il y a des années, des blancs venaient contempler cette na-

ture, mais qu'actuellement, très peu de gens fréquentent cette place non aménagée. Une source proche de la commune Kabezi a affirmé que ce site, une fois aménagé contribuerait à l'augmentation des recettes communales et a ajouté qu'il existe un projet d'aménagement du site dans un avenir proche. A signaler également que les communes Isare et Mubimbi disposent des eaux thermales qui peuvent attirer les visiteurs. (ABP)

REPUBLICQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°06/2024 DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES
DU MERCREDI 08 MAI 2024**

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 08 mai 2024 à Bujumbura, sous la présidence de son Excellence Monsieur le Président de la République, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE.

Après la présentation et l'adoption de l'ordre du jour, Son Excellence le Président de la République a invité le Ministre de l'intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique à présenter, au nom du Premier Ministre en mission à l'étranger, la synthèse des observations issues de la réunion préparatoire du Conseil des Ministres qui a eu lieu en dates du 29 avril et du 03 mai 2024 et qui était consacrée à l'analyse préalable des mêmes dossiers inscrits à l'ordre du jour.

- 1. Projet de loi organique portant révision de la loi organique n°1/20 du 3 août 2019 portant organisation et fonctionnement de la Cour Constitutionnelle ainsi que la procédure suivie devant elle,**
présenté par la Ministre de la Justice.

Même si la loi régissant la Cour constitutionnelle est récente, elle accuse des lacunes qu'il faudrait combler afin de permettre son fonctionnement optimal.

Parmi les lacunes identifiées, il y a lieu de citer :

- Des dispositions qui sont en contradiction avec le Code électoral quant aux délais de recours en matière électorale qu'il est nécessaire d'harmoniser.
- La loi régissant la Cour constitutionnelle prévoit les procédures applicables devant elle mais omet de mentionner les aspects relatifs à sa compétence tel que précisé dans la Constitution. Ces aspects sont intégrés dans ce projet.

Après analyse, le projet a été adopté moyennant quelques corrections.

- 2. Note d'information sur le financement additionnel au Projet d'appui aux filets sociaux productifs et emplois MERANKABANDI,**
présentée par la Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre.

Le Projet Merankabandi exécuté depuis le 22 avril 2022 est un programme de transferts monétaires accompagnés d'activités complémentaires destiné aux ménages ruraux les plus vulnérables.

Afin de contribuer à la réalisation des objectifs de la vision du Burundi Pays émergent en 2040 et pays développé en 2060, le Gouvernement du Burundi a demandé un financement additionnel de l'Association internationale de Développement d'un montant équivalent à 50 millions de dollars américains afin de répondre à la situation urgente actuelle générée par des perturbations climatiques et des difficultés économiques. La durée du Projet Merankabandi est prolongée d'une année, jusqu'au 31 décembre 2027.



REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

Après échange et débat, le Conseil des Ministres a approuvé ce financement avec les recommandations suivantes :

- 1° Renforcer la transparence dans l'identification des bénéficiaires ;
- 2° Mettre un accent au renforcement des capacités pour ceux qui ont un capital sans pouvoir le fructifier ;
- 3° Renforcer les mécanismes mis en place pour la bonne gestion des fonds ;
- 4° Veiller à ce que la monnaie transférée constitue un capital pour la pérennisation du Projet après sa clôture.

3. **Projet de décret portant autorisation de l'Etat du Burundi à participer au capital social de la société mixte Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement (FIGA sm)**, présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique.

Le projet de décret portant autorisation de l'Etat du Burundi à participer au capital de la société mixte FIGA est proposé dans le cadre de la concrétisation de la réforme du FIGA, de migrer d'un Etablissement Public vers une Société Mixte. Après inventaire, la valeur du patrimoine du FIGA, Administration Personnalisée de l'Etat, est estimée à seize milliards deux cent trente-huit millions quatre cent quarante mille deux cent trente-deux Francs Burundi (BIF 16 238 440 232). C'est ce montant qui va constituer le capital social minimal de l'Etat dans la société mixte FIGA.

Après analyse, le projet de décret a été adopté avec entre autres recommandation de préciser l'apport de l'Etat après avoir déterminé le capital social de la Société.

4. **Projet de décret portant périmètre, structure et fonctionnement du Compte Unique du Trésor**, présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique.

Dans le cadre de la réforme des finances publiques, le Burundi s'est engagé à mettre en place une meilleure gestion de sa trésorerie à travers la création d'un dispositif appelé Compte Unique du Trésor.

Le présent décret a pour objet la fixation des règles fondamentales relatives à la consolidation de la trésorerie de l'Etat. Il définit le périmètre, la structure et les modalités de fonctionnement du compte unique du trésor, afin de favoriser une gestion optimale de la trésorerie de l'Etat.

A l'issue de l'analyse, le Conseil des Ministres l'a adopté avec entre autres recommandation d'indiquer la rubrique budgétaire à imputer chaque fois qu'il s'agit de procéder au paiement d'une activité qui a été réalisée.

5. **Projet de décret portant fixation du calendrier de préparation des projets de loi de finances**, présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique.

Ce projet de décret s'inscrit dans le cadre de la mise à jour des textes d'application de la loi organique relative aux Finances Publiques de 2022, afin de mettre en œuvre les réformes actuelles de gestion axée sur les résultats visant le passage du budget de moyens au budget en mode programme.

Ce nouveau décret met en évidence les principaux acteurs et les différentes étapes du processus de préparation du budget et établit l'ordre de réalisation des principales activités y relatives.

Après échange et débat, le projet a été adopté.



REPUBLICQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

- 6. Projet de décret portant modification du décret n°100/106 du 17 juin 2008 portant cadre de dialogue et de concertation pour un partenariat secteur public et secteur privé,** présenté par la Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme.

Le Cadre de dialogue et de concertation pour un partenariat secteur public et secteur privé a vu le jour par décret na 100/106 du 17 Juin 2008. Par rapport à ce décret en vigueur, les principales innovations apportées par ce projet sont les suivantes :

- Le Cadre national de dialogue public-privé qui était placé sous la Deuxième Vice-Présidence de la République, poste qui n'existe plus, est placé sous la tutelle du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme ;
- Une nouvelle dénomination pour certains organes du Cadre de Dialogue à savoir l'Assemblée Générale qui devient « Comité National de dialogue » et le Bureau de coordination qui devient « Comité de pilotage de dialogue » pour harmoniser la dénomination de ces organes avec la nature de leurs missions respectives.
- Le Secrétariat Permanent est renforcé par deux cadres représentant respectivement le secteur public et le secteur privé en plus des deux hauts Cadres qui assistaient le Secrétaire Permanent.

Après analyse, le projet de décret a été adopté moyennant quelques ajustements.

- 7. Note d'information sur les conceptions préliminaires en vue de la reconstruction de l'ex-marché central de Bujumbura,** présentée par le Ministre des Infrastructures, de l'Equipement et des Logements Sociaux.

L'ancien marché central de Bujumbura a été inauguré en 1994 et un incendie l'emporta à l'aube du 27 janvier 2013. Le Plan National de Développement (PND) révisé 2018-2027 prévoit la reconstruction de cette infrastructure combien capitale pour l'économie du Pays.

La note propose deux variantes, la première consistant en la construction d'un complexe comprenant notamment, un Shopping Mall, une Salle de conférence pour trois mille personnes, un Hôtel 5 étoiles, tandis que la deuxième consistant en la construction d'un complexe subdivisé en 5 blocs de bâtiments et une tour de 30 niveaux comprenant notamment plus de 3000 Magasins, supermarchés et boutiques, une salle de conférence pour plus ou moins 1000 personnes, un Hôtel 5 étoiles etc.

Après analyse de la note, le Conseil des Ministres a apprécié le travail qui a été réalisé et a formulé les observations suivantes :

- Faire une maquette de trois tours à l'image des étoiles du drapeau national et l'apprêter pour analyse au Conseil des Ministres dans un délai de trois mois ;
- Enlever les décombres du site pour qu'il soit un terrain dégagé tout en valorisant les matériaux qui s'y trouvent ;
- Chercher une maison spécialisée et les moyens pour faire des études préliminaires nécessaires pour cette reconstruction.



REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

- 8. Projet d'ordonnance ministérielle portant conditions d'exercice de l'activité de promotion immobilière relevant du secteur privé au Burundi,**
présenté par le Ministre des Infrastructures, de l'Equipeement et des Logements Sociaux.

Les outils de planification du Burundi mettent un accent particulier sur les logements sociaux et l'aménagement d'un habitat décent accessible au citoyen burundais à faible revenu, et exige l'engagement des responsables ainsi que la conjugaison des efforts avec divers intervenants.

Le Code de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction autorise les promoteurs immobiliers privés à réaliser les opérations d'urbanisme. Des promoteurs immobiliers ne cessent de manifester leur volonté d'investir dans le secteur immobilier et certaines banques affichent également leur intérêt et le Gouvernement encourage ce genre d'initiatives.

Ce projet d'ordonnance est proposé afin que les initiatives de promotion immobilière puissent trouver un cadre adéquat permettant leur matérialisation. Après échange et débat le Conseil des Ministres a recommandé que ce projet soit analysé en temps que le texte portant création de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Transactions Immobilières dans le prochain Conseil.

- 9. Projet de décret portant révision du décret n°100/064 du 08 mai 2020 érigeant le Centre National de Référence en Kinésithérapie et Réadaptation Médicale en une administration personnalisée de l'Etat,**
présenté par la Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA.

Le Centre National de Référence en Kinésithérapie et Réadaptation Médicale a été en 2015. Par la suite, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a entrepris le processus de révision du décret mettant en place le Centre afin de le placer sous sa tutelle, compte tenu de l'une de ses missions en rapport avec la formation diplômante.

Le nouveau décret organisant le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA a remis le Centre National de Référence en Kinésithérapie et Réadaptation Médicale sous la tutelle de ce Ministère. Le présent projet de décret vient se conformer à ce décret organisant le Ministère.

A l'issue de l'analyse, le projet a été adopté avec entre autre recommandation de faire de ce Centre un établissement public à caractère administratif pour permettre son bon fonctionnement.

- 10. Mémoire d'entente du Projet d'Interconnexion par Fibre Optique entre la République Démocratique du Congo et le BURUNDI,**
présenté par la Ministre de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias.

Le projet d'Interconnexion par Fibre Optique entre la République Démocratique du Congo et le Burundi est une initiative conjointe visant à améliorer la connectivité numérique dans la région. Au regard de la demande croissante de haut débit, ce projet vise à établir des liens de fibre optique entre les deux pays, offrant ainsi un accès accru à des services de communication avancés pour les institutions, les entreprises et les citoyens.

Après échange et débat, le Mémoire a été adopté.



REPUBLIQUE DU BURUNDI**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE****Secrétariat Général de l'Etat****11. Note sur la certification du café burundais par rapport à la réglementation de l'Union Européenne contre la déforestation,**
présentée par le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage.

A partir de juin 2024, l'Union Européenne va mettre en application une nouvelle réglementation visant à empêcher les entreprises de placer des produits liés à la déforestation et à la dégradation des forêts sur son marché. Le café fait partie des produits frappés par cette conditionnalité.

Cette réglementation impose aux opérateurs l'obligation d'obtenir les coordonnées de géolocalisation à partir desquelles ces produits ont été récoltés ainsi que la date ou période de leur production, afin de s'assurer que celle-ci n'a pas conduit à la déforestation. Le règlement frappe les plantations qui datent d'après le 31 décembre 2020.

Le Gouvernement du Burundi voudrait nouer un partenariat avec une ONG dénommée Enveritas qui s'occuperait du travail de géolocalisation du verger caféicole burundais et attribuerait le certificat ad hoc de non déforestation pour que le café burundais continue à accéder au marché européen.

Le Conseil des Ministres a donné son aval pour que le processus continue.

12. Divers.

Le Conseil des Ministres a échangé sur la question de la pension de retraite des fonctionnaires.

Il a été constaté que le retard de la mise en œuvre de la promesse du Chef de l'Etat de revoir cette pension à la hausse est dû aux calculs biaisés au niveau des institutions de sécurité sociale.

Une équipe sera mise en place pour procéder au calcul de tous les revenus mensuels détaillés de ces institutions ainsi que les dépenses mensuelles, afin de bien connaître la part de l'Etat comme subvention.

Fait à Bujumbura, 09 mai 2024

Le Secrétaire Général de l'Etat

Jérôme NIYONZIMA.

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Dévelop- pement

Département de la Communica- tion

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi